

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 6

Rubrik: L'enseignement du dessin professionnel à l'école secondaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pleurarde n'est pas chrétienne, opposée qu'elle est à la vertu d'espérance et à toute l'économie de la Rédemption.

Entendez donc plutôt les carillons de Pâques chanter dans le matin clair les notes du joyeux : *O filii, o filiae, alleluia, alleluia...*

E. D.

L'Enseignement du dessin professionnel à l'école secondaire

RAPPORT PRÉSENTÉ A LA CONFÉRENCE DES MAÎTRES SECONDAIRES

présidée par

M. Firmin Barbey, chef de service et inspecteur de nos écoles secondaires

Il est inutile de vous parler du dessin en général, de son importance, de son rôle éducatif dans l'enseignement ; son utilité professionnelle est actuellement partout constatée et reconnue ; les applications du dessin se multiplient et se diversifient chaque jour davantage ; enseignement, art, industrie, commerce, ouvrages scientifiques, tout a recours à lui. L'étude du dessin constitue un facteur important de progrès intellectuel en même temps qu'elle procure un moyen précieux au service de nos intérêts matériels. Mais la question qui nous concerne, c'est l'enseignement du dessin professionnel dans les deux classes industrielles de nos écoles secondaires. Le programme de dessin, tel qu'il a été établi pour nos écoles secondaires, devrait être la suite logique de celui de l'école primaire. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi. Pendant longtemps, le dessin à l'école primaire ne fut considéré que comme une branche d'agrément et son enseignement laissa à désirer. Vous étonnerais-je en vous disant que certains de nos nouveaux élèves ignorent les lignes élémentaires de la géométrie ; d'autres déclarent en toute franchise n'avoir presque jamais fait de dessin à l'école primaire ? Devrait-on donc, comme on le fait pour d'autres branches, examiner les nouveaux élèves sur leurs connaissances acquises en dessin à l'école primaire ? Non, ce ne serait guère possible de le faire. Par contre, il serait à désirer que l'instituteur vouât plus de soin à cette branche importante, ainsi qu'il le fait pour toute autre matière d'enseignement réputée fondamentale.

Nous devons toutefois reconnaître que les autorités scolaires et le corps enseignant fribourgeois font actuellement de louables efforts pour donner à l'enseignement du dessin toute l'importance qui lui revient. Nous ne saurions passer sous silence l'heureuse initiative prise par la Direction de l'Instruction publique, toujours soucieuse de l'intérêt qu'elle porte à notre jeunesse, d'introduire dans le nouveau programme des cours complémentaires l'enseignement du dessin professionnel.

L'enseignement du dessin à donner dans nos deux sections industrielles doit poursuivre un double but : il doit être *éducatif* et posséder, en même temps, un caractère nettement professionnel et pratique.

Au point de vue éducatif, le dessin contribuera : *a)* à développer les facultés de perception par des études et des exercices d'observation, de mesure, de comparaison et d'analyse ; *b)* à former le goût, en manifestant la recherche du beau et le désir de mieux connaître les merveilles du Créateur et les chefs-d'œuvre de l'homme ; *c)* à exercer la main et à développer le sentiment d'exactitude, de propreté et d'ordre.

Au point de vue professionnel, le dessin doit familiariser l'élève, l'artisan de demain, avec l'exécution et la lecture des tracés d'atelier et lui donner toute la technique qui s'y rattache.

Le programme de la 1^{re} section industrielle ou de 1^{re} année d'étude comporte : *a)* le tracé géométrique, suivi de l'étude de l'ornement, tiré de la forme géométrique et appliqué à l'industrie ; *b)* les *projections* : principes-plans de projection ; projection de lignes, de surfaces et de solides avec leurs développements ; *c)* le dessin *professionnel* : exécution en grandeur naturelle et à l'échelle d'objets simples, emploi de teintes conventionnelles ; *d)* l'étude du croquis coté.

Dans cette section, le dessin géométrique débute par les exercices de tracé graphique sur les droites, parallèles, perpendiculaires, triangles, quadrilatères et autres polygones réguliers. La forme géométrique trouvera son application dans l'étude des motifs de carrelage, de marqueterie ou de mosaïque. Le tracé de lignes courbes dans les raccords, les arcs divers et les courbes usuelles sera suivi du dessin d'applications ornementales : rosace ajourée, croix décorative, motif de vitrail, etc. L'écriture technique, si utile dans le dessin professionnel, aura sa place toute marquée dans l'étude de la forme géométrique. Dès la première année, on initiera l'élève au dessin à l'échelle, en se servant d'objets simples, vus sous une seule face, tels que panneau, porte, clôture, balustre, vase d'architecture, etc., avec détails de moulures et de profils divers.

Le professeur vouera tous ses soins à l'étude des projections ; celles-ci sont incontestablement la base du dessin professionnel proprement dit. En effet, la méthode des projections fournit les moyens de tracer sur une surface plane, à l'aide de trois figures appelées *élévation* ou vue de face, *plan* et *vue de côté* (profil ou coupe), la représentation exacte des objets, des meubles, des corps situés dans l'espace, quelle que soit la position qu'ils y occupent, de manière que l'artisan chargé de l'exécution d'un travail trouve dans le dessin qu'on lui en donne les diverses parties de l'objet mathématiquement déterminées quant à la forme, la position et les dimensions. L'enseignement des projections comprend tout d'abord l'exposé théorique des principes et des plans de projection ; viennent ensuite quelques exercices graphiques : projection d'une ligne, d'une surface et d'un

solide avec son développement total. Le maître n'engagera pas l'enseignement des projections dans une étude trop aride et purement théorique de toutes les formes géométriques. Dès que l'une d'elles aura été étudiée avec son caractère abstrait et essentiel, on l'utilisera aussitôt dans le dessin d'objets usuels, figurés avec la plus grande simplicité d'expression. On n'abordera que le dessin professionnel d'objets simples : assemblages de menuiserie, bancs, chevalets, outils, organes de machines, etc. Il est inutile de rappeler que chaque dessin exécuté sera soigneusement coté.

Dans la plupart des arts industriels il est indispensable de savoir dessiner et coter exactement des croquis. Le croquis coté constitue la forme la plus habituelle du dessin d'atelier ; l'élève y sera exercé dès la première année. Exécuté à main levée, le croquis coté doit fournir, sous une forme simple, mais aussi correcte que possible, toutes les données strictement nécessaires. La question des cotes est capitale ; le professeur devra veiller à ce qu'elles soient prises et inscrites avec le plus grand soin, suivant les procédés en usage. Les cotes, très nombreuses et enchevêtrées les unes dans les autres, rendent assez difficiles la lecture et le relevé au net d'un croquis dessiné. Ce défaut peut être facilement évité si l'on répartit les mesures sur les différentes vues du même objet.

Sans entrer dans les considérations méthodologiques, il est cependant utile de rappeler quelques principes concernant l'enseignement du dessin. Au cours inférieur, la leçon doit être collective, c'est-à-dire que tous les élèves dessinent en même temps le même modèle. C'est le seul moyen de concentrer l'attention des élèves sur un seul objet et de donner à l'ensemble des exercices une indispensable unité. Ce procédé a l'avantage, en outre, de permettre au maître de suivre de plus près et en détail le travail de la classe ; il peut préciser ses explications sur tel point faible et faire éviter par une même observation un grand nombre d'erreurs de tracé. La leçon du professeur doit être à la fois orale et graphique. Tantôt une explication générale et unique précède la copie du modèle ; tantôt des explications partielles indiquent chaque nouvelle phase du travail. Le maître accompagne ses explications de tracés à la craie sur le tableau noir. Les interrogations seront fréquentes ; leur but est d'attirer l'attention de l'élève sur les formes que sa main va dessiner, de lui faire saisir les relations de ces formes entre elles ; en un mot, de lui apprendre à voir et à comprendre ce qu'il voit. Il n'est pas superflu d'insister sur le choix des exercices et des modèles. C'est au maître de choisir, parmi les nombreux modèles remis entre ses mains, ceux qui sont le plus en rapport avec les aptitudes de ses élèves. Les modèles doivent être corrects et de bon goût, car n'oublions pas que l'enfant fait son éducation visuelle au moyen des formes qu'on lui présente et des couleurs dont elles sont revêtues. Enfin les exercices ou les motifs choisis seront variés et groupés par ordre de difficulté.

Abordons maintenant les matières à enseigner à la 2^{me} section industrielle d'une école secondaire. Ce programme comprend : a) les *projections* des solides géométriques avec sections différentes et leurs développements respectifs, pénétrations de quelques solides, applications pratiques dans l'industrie ; b) le *dessin professionnel* : étude spéciale du croquis coté ; dessin d'objets divers tirés de différentes professions ; croquis et épures, quelques notions de technologie : machines, menuiserie, bâtiments.

Nous donnerons à cet enseignement un caractère essentiellement professionnel. La plupart de nos élèves de 2^{me} année ont déjà fait choix de la profession qu'ils comptent embrasser à leur sortie de l'école secondaire ; nous pouvons donc tenter de spécialiser notre enseignement suivant les besoins futurs de notre jeunesse. Ce 2^{me} cours ne devrait être qu'un cours de pré-apprentissage ou d'orientation professionnelle, ayant pour but de recruter, d'orienter et de préparer les apprentis de demain. Par cet enseignement spécial, le maître cherchera à développer chez l'enfant toutes les qualités du véritable artisan qui sont indispensables au travailleur moderne.

La base à poser est d'abord un cours plus avancé de projections ou de géométrie descriptive. Ce cours vise plutôt aux applications qu'à la théorie ; il s'applique surtout aux tracés d'atelier. Ainsi, les projections de solides géométriques avec leurs développements, les intersections, sont indispensables aux ferblantiers et, en général, à tous les ouvriers qui travaillent les matières en feuilles, telles que le carton, le cuir, le fer-blanc, le cuivre, la tôle, etc. En donnant à notre enseignement cette tendance pratique, l'attention de la classe est tenue constamment en éveil, les élèves s'intéressent à leur travail et arrivent à obtenir des résultats parfois étonnants. Dans l'étude du croquis coté, le maître doit exiger davantage des élèves de 2^{me} année. Le croquis d'un objet imposé sera plus précis dans ses formes et les cotes en seront minutieusement indiquées. L'élève est appelé ensuite à se servir exclusivement de son croquis personnel pour la mise au net de son dessin professionnel ; il a donc tout intérêt à en préciser le mieux possible tous les détails, et surtout à n'omettre aucune cote.

Dans l'épure ou la mise au net d'un croquis, la propreté, la précision, la clarté, l'écriture technique et l'indication de toutes les cotes essentielles doivent être exigées. Aux élèves plus habiles et plus actifs, on demande un travail supplémentaire : agrandissement de certains détails ; pose de teintes conventionnelles, extrêmement claires, sur la surface des objets dessinés.

Outre la technologie du dessin industriel, soit l'emploi et le maniement des instruments, les teintes et signes conventionnels, l'écriture technique, l'élève doit recevoir quelques notions de technologie professionnelle sur les matériaux et leur mise en œuvre dans les divers corps de métiers.

Cet exposé comporterait encore bien des précisions et des déve-

loppements. Nous avons, cependant, tenu à attirer l'attention sur la nécessité impérieuse de donner à notre jeunesse une solide instruction professionnelle. Notre rôle d'éducateur nous impose le devoir de travailler, par tous les moyens possibles, au bien-être matériel et moral de notre jeunesse. En agissant ainsi, nous contribuerons directement à la prospérité générale de notre cher pays.

Bulle, le 23 septembre 1922.

F. NOEL.

Le cours de cartonnage donné à Saint-Gall

Le 32^{me} cours normal suisse de travaux manuels s'ouvrait, le 17 juillet dernier, dans la Hadwigschulhaus, à St-Gall. Il se terminait le 12 août suivant. Au programme figuraient le cartonnage, la menuiserie, le travail sur métal et « l'école active » aux trois degrés primaires. Chacune de ces branches était enseignée dans un cours séparé. Les participants étaient au nombre de 150 : 132 instituteurs primaires ou secondaires et 18 institutrices. L'horaire du travail comportait huit heures par jour.

Les cours de cartonnage ainsi que les travaux sur bois et sur métal se proposent avant tout d'éveiller, dans la jeunesse, l'idée d'apprendre un métier.

Il serait intéressant d'indiquer ici le but spécial de chacun de ces cours, leur plan, leur méthode, etc. Je me bornerai à dire deux mots du cours que j'ai eu l'avantage de suivre, de celui de cartonnage.

C'est avec la plus vive sympathie que nous fûmes accueillis à St-Gall, tant de la part de la direction des cours que de celle des autorités de la ville et du canton. Rien ne fut épargné pour rendre notre séjour agréable. Aussi garderons-nous tous, des quelques jours passés dans l'antique cité des abbés, le meilleur souvenir.

St-Gall, comme toutes les localités industrielles, subit en ce moment une crise pénible. Sa population, qui était en 1914 de 87,000 h., est tombée à 67,000. J'ai la conviction que cette ville réussira, grâce au travail intelligent et persévérant de sa population, à triompher des épreuves de l'heure actuelle.

Pour le cours de cartonnage, notre distingué et aimable maître, M. Rösti, instituteur à Berne, s'est conformé au programme arrêté par la Société suisse des travaux manuels.

Ce cours comprenait l'enseignement à 3 degrés, pour les 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} années scolaires (élèves de 10 à 13 ans), chaque degré formant par lui-même un tout complet. On commence partout de la même façon : d'abord par des travaux très faciles, puis les difficultés s'accroissent selon une gradation rigoureuse.